



Abus de confiance total sur la famille

Par **bibichette**, le **10/03/2011** à **15:48**

je me suis porter garant solitaire pour ma belle soeur qui a ouvert une société de mbtpen 2007. en 2009 elle a racheter mes parts et a la fermeture difinitive de la sociéter la banque me reclame le reste du pret je lui ai fait confiance absolut elle avait tout pouvoir sur la societer. j'ai été naive sur ce point et maintenant je dois rembourser la banque et que j'ai jamais mie mes yeux ds cette sociéter je lui fesais confiance car c'été pas sa premier sociéter qu'elle ouvrait; je n'ai jamais profiter de cette sociéter ,conclusion j'ai signé et elle gérait tout le reste comme chercher des clients ,la comptabiliter,le remboursement du pret,les factures mais vraiment tout ,je ne lui ai jamais poser de question sur cette société car je ne mie connaissais pas je lui fesait confiance mais maintenant sé moi qui recoit les facture depuis la fermeture de la sociéter et la je viens de recevoir une facture de rsi je trouve sa inadmissible . elle me dit qu'elle a q'une parole pour rembourser le prete que j'ai du faire car si non on prenait ma maison ;et elle ne tiens pas parole car elle ne ve pas me rembourser le prete que j'ai du faire qui est de 20 000 euros donc je dois rembourser 410euros tout les mois pendant 5 ans et elle ne ve pas faire de virement automatique je suis deseperer .